

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

Membres présents sans voix délibératives : 1

Total votants: 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS AR Prépublica COMMUNAUTAIRE

063-200070712-20230907-DBC20230907_08-DE Reçu le 15/09/2023 Publié le 15/09/2023

N° DBC 20230907-08

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H

Date de la convocation: 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

SOUTIEN AU PROJET D'ETUDE DE FAISABILITE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE METHANISATION TERRITORIALE PORTE PAR LA SOCIETE CHANGEONS NOTRE VISION DE L'ENERGIE (CVE)

Rapporteur : Jean-François DELAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22;

Considérant le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2020-2026 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM), et notamment la fiche-action C.2.4 Développement de la filière méthanisation ;

Considérant l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le développement de projets d'énergie renouvelable à destination des collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes porté par Planète OUI et la Société de financement régional OSER, auquel TDM a été lauréat en janvier 2021 ;

Considérant la sollicitation de la société CVE en juin 2023 s'agissant de la réalisation d'une étude de faisabilité pour le développement et la construction d'une unité de méthanisation territoriale ;

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_08-DE Reçu le 15/09/2023 Publié le 15/09/2023

Le rapporteur rappelle que de 2019 à 2021, TDM a organisé plusieurs réunions de travail dédiées au développement de la méthanisation et à la mobilisation des agriculteurs du territoire.

Cependant, faute de parvenir à identifier un nombre suffisant d'exploitants agricoles intéressés par le sujet, les réflexions ont été suspendues depuis lors.

En juin 2023, TDM a rencontré des représentants de CVE, une entreprise qui prospecte actuellement sur un secteur allant du sud de l'Allier au nord du Puy-de-Dôme, dans le but de développer un projet de méthanisation en injection.

La base de l'unité de méthanisation serait plus industrielle qu'agricole. Elle n'utiliserait au maximum que 6% de cultures alimentaires et énergétiques dédiées, soit 2 fois moins que le seuil maximal autorisé fixé à 15%. L'unité pourrait en outre être associée à une station de bio Gaz Naturel Véhicule (GNV).

À ce stade, CVE sollicite TDM afin qu'elle signe une lettre d'intérêt nécessaire pour que l'entreprise puisse engager la réalisation d'une étude de faisabilité pour le développement et la construction d'une unité de méthanisation territoriale.

Ayant entendu l'exposé qui précède, Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Soutient** le projet d'étude de faisabilité pour le développement et la construction d'une unité de méthanisation territoriale porté par la société CVE ;
- Autorise le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS: 23

Membres du Bureau présents : 22

Représentés :2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23 Abstentions :

Pour : 23 Contre : 0
Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD

Maire de Châteldon

